



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 22 juillet 2026

N°918

HYDROGÈNE DÉCARBONÉ : LES PREMIERS LAURÉATS DU MÉCANISME DE SOUTIEN À LA PRODUCTION

En amont du comité de pilotage de la stratégie hydrogène réuni ce 22 juillet 2026, et quelques semaines après la publication du plan d'électrification, Maud Bregeon, porte-parole du Gouvernement, ministre déléguée chargée de l'Énergie, et Sébastien Martin, ministre délégué chargé de l'Industrie, ont annoncé les trois lauréats de la première vague de l'appel d'offres de soutien à la production d'hydrogène décarboné par électrolyse. Ces projets permettront le déploiement de 161,4 MW de capacités d'électrolyse, première étape vers l'objectif national d'environ 1 GW de capacité installée.

Révisée en avril 2025, la Stratégie nationale hydrogène réaffirme les ambitions françaises en matière de décarbonation et de développement technologique afin d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050, dans le respect des engagements européens et internationaux de la France. Cette stratégie a été élaborée en concertation avec l'ensemble des acteurs de la filière : industriels, développeurs de projets, équipementiers et acteurs de la recherche.

Afin de poursuivre ce dialogue, Maud Bregeon et Sébastien Martin ont réuni les représentants de la filière ainsi que les services de l'État. Ce comité de pilotage a permis d'aborder plusieurs thématiques structurantes pour le développement de l'hydrogène en France : l'état de l'industrie française des fabricants d'électrolyseurs, les enjeux liés à la production et aux usages de l'hydrogène électrolytique, notamment les usages industriels, l'hydrogène décarboné pour décarboner les raffineries, les carburants durables de synthèse pour l'aérien et le maritime, la recherche et l'innovation, ainsi que le développement des infrastructures de transport et de stockage.

Le mécanisme de soutien à la production d'hydrogène décarboné constitue l'un des piliers de la Stratégie nationale hydrogène. Il vise à accompagner, sur une durée de quinze ans, la production d'hydrogène décarboné destinée à des usages industriels

directs et à soutenir le développement de nouvelles capacités d'électrolyse sur le territoire national.

Initiée fin 2024, la procédure conduite par la Direction générale de l'énergie et du climat (DGEC) et opérée par l'ADEME a permis de présélectionner dix candidats. Une phase de dialogue concurrentiel a ensuite été menée durant l'été 2025 afin d'adapter au mieux le cahier des charges à la réalité des projets.

À la suite du lancement de l'appel d'offres en décembre 2025, six offres ont été déposées. Trois projets ont été retenus au terme de cette première vague de sélection et seront soutenus à hauteur de 778 M€ sur quinze ans :

- **Hydrozere, porté par Engie Solutions H2** : capacité d'électrolyse soutenue de 5 MW, destinée à des usages de combustion dans le secteur industriel de la métallurgie ;
- **eM-Rhône, porté par Elyse Energy** : capacité d'électrolyse soutenue de 61,1 MW, destinée à la production de méthanol décarboné pour l'industrie chimique ;
- **FertHySomme, porté par Fertighy** : capacité d'électrolyse soutenue de 95,3 MW, destinée à la production d'engrais azotés décarbonés à partir d'hydrogène électrolytique.

Pour les projets eM-Rhône et FertHySomme, le soutien public accordé dans le cadre de cette première vague porte uniquement sur une partie de leur capacité électrolytique totale.

Conformément au code de l'énergie, les trois lauréats disposent d'un délai de huit semaines pour constituer leurs garanties financières et solliciter l'établissement de leur contrat. En cas de désistement de l'un d'entre eux, les projets suivants dans le classement pourront être désignés lauréats.

La désignation de ces premiers lauréats s'inscrit dans la continuité du plan d'électrification, présenté le 23 avril 2026, et du plan engrais, présenté le 9 juillet dernier, qui vise à faire émerger sur le territoire national une filière de production d'engrais décarbonés et souverains.

Maud Bregeon, porte-parole du Gouvernement, ministre déléguée chargée de l'Énergie : *« Je suis très fière d'annoncer aujourd'hui les trois premiers lauréats du mécanisme de soutien de production d'hydrogène. Cela marque une étape importante dans la réalisation de la stratégie nationale hydrogène révisée présentée au mois d'avril 2025, qui ambitionne de faire de la France un leader européen de l'hydrogène bas carbone. Les trois premiers projets soutenus permettront d'utiliser l'électricité française bas carbone pour produire de l'hydrogène qui décarbonera notre industrie et pourra produire des engrais sans utiliser de gaz fossile. »*

Sébastien Martin, ministre délégué chargé de l'Industrie : « *L'annonce de ces trois premiers lauréats constitue une avancée concrète pour la réindustrialisation de notre pays. En soutenant des projets dans la chimie, la métallurgie et la production d'engrais, nous accompagnons l'émergence de nouvelles chaînes de valeur industrielles fondées sur l'hydrogène décarboné. Cette première vague démontre que la France dispose des acteurs, des technologies et des projets nécessaires pour bâtir une industrie plus souveraine, plus compétitive et moins dépendante des énergies fossiles importées. Elle s'inscrit pleinement dans notre stratégie de reconquête industrielle et de renforcement de notre souveraineté économique.* »

Contacts presse :

Cabinet de Maud Bregeon : sec.communication.ppg@pm.gouv.fr

Cabinet de Sébastien Martin : presse@cabinets.industrie.gouv.fr

Bureau de presse de Bercy : presse.bercy@finances.gouv.fr

ANNEXE – Informations concernant les projets lauréats

Projet n°1 – Hydrozère

HydroZère est un projet d'électrolyseur de **5 MW** porté par **Engie Solutions H₂**. Le projet sera implanté à Saint-Chély-d'Apcher (48) en lien avec le site industriel existant d'Arcelor Mittal qu'il alimentera en hydrogène électrolytique bas carbone. Les volumes d'hydrogène décarboné produits par cet électrolyseur seront destinés à remplacer un usage existant d'hydrogène aujourd'hui produit par vaporeformage de méthane. Cette bascule de l'hydrogène produit à partir de méthane vers de l'hydrogène électrolytique permettra, grâce au mix électrique peu émetteur français, de réduire les émissions de gaz à effet de serre liés à l'approvisionnement en hydrogène du site. Concrètement, l'hydrogène produit alimentera le four de recuit du sidérurgiste pour effectuer des traitements de surface des aciers permettant d'obtenir une finition propre et brillante, et empêcher la formation d'oxydes pendant les traitements thermiques.

Projet n°2 – eM-Rhône

eM-Rhône est un projet situé à Salaise-sur-Rhône (38) et porté par la PME industrielle française active dans le secteur de l'hydrogène décarboné et des carburants de synthèse **Elyse Energy**. Il s'agit d'un projet intégré de production de méthanol. Le méthanol sera synthétisé à partir d'hydrogène et de dioxyde de carbone. La production de l'installation sera destinée aux secteurs de la chimie et du transport, le méthanol pouvant entre autres servir de carburant pour les navires, de précurseur pour la production de carburant de synthèse pour l'aérien ou encore dans la chimie, notamment pour la production d'oléofines, de résines et de formaldéhydes. Ces composés sont utilisés pour la fabrication de produits divers, tels que des peintures, plastiques, adhésifs ou encore détergents.

L'installation produira son méthanol grâce à l'hydrogène produit par un électrolyseur d'une puissance de 210 MW et de dioxyde de carbone capté sur la cimenterie de Lafarge du Teil. Seule la partie du projet qui correspond aux volumes vendus pour des usages autres que la production de carburants de synthèse est aidée dans le présent dispositif de soutien. Cela correspond à **61,1 MW** d'électrolyse. Cette capacité d'électrolyse permettra de produire 50 000 tonnes de méthanol par an, soit 750 000 tonnes sur la durée du soutien. Le reste de l'installation n'était pas éligible au mécanisme de soutien puisque les usages de l'hydrogène dans le transport font l'objet d'autres dispositifs de soutien.

Projet n°3 – FertHySomme

Le projet FertHySomme est porté par la société FertigHy, qui prévoit d'installer un électrolyseur de **200 MW** à Languuevoisin-Quiquery (80) au sein d'une usine nouvelle de production d'engrais azotés bas-carbone. L'hydrogène produit servira directement d'intrant pour la synthèse de l'ammoniac, avant sa transformation en ammonitrates. Au-delà de contribuer à installer une activité industrielle nouvelle dans l'hexagone, ce projet contribuera directement à renforcer significativement la souveraineté française

en matière de production d'engrais. Il permettra en outre de conforter la place de la France dans la production d'engrais bas-carbone, en lien avec les objectifs poursuivis de réduction de l'impact environnemental lié aux pratiques agricoles.

Avec ce projet, premier du type sur le territoire, c'est une part de l'émancipation de l'agriculture en France qui s'initie.

La première relève de cet appel d'offres permet de soutenir le projet sur un périmètre de **95,3 MW** sur les 200 MW de l'installation future.

